

Communiqué des Organisations lycéennes et étudiantes
- UNEF - UNL – Confédération étudiante -
et des organisations Syndicales Départementales
CFDT - CGT- FO - CFTC - CFE CGC - FSU - UNSA - Solidaires

7 mars : poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait du CPE

Les manifestations unitaires du 7 février ont constitué une première étape importante. Les organisations syndicales réaffirment leur volonté commune de poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait pur et simple du CPE.

Ce contrat constitue une discrimination forte à l'égard de la jeunesse qu'il condamne à la précarité.

Se rajoutant au Contrat Nouvelles Embauches à destination des salariés de toutes générations dans les entreprises de moins de 20 salariés, il annonce une fragilisation du contrat de travail de tous les salariés.

Le gouvernement confirme sa volonté de passer en force. Il donne des raisons supplémentaires pour développer les mobilisations.

Elles décident d'une grande journée nationale de mobilisation des jeunes et des salariés le 7 mars, elles appellent leurs structures locales à organiser des manifestations communes.

Dans cet état d'esprit, afin de permettre à un maximum de salariés de participer à la manifestation, les organisations syndicales FO, CFDT, CGT, Solidaires, UNSA, CFE-CGC, FSU, CFTC appellent leurs organisations à participer à cette journée d'action nationale et à manifester contre le CPE à 14 heures 30 **proposent de mettre en débat et d'impulser partout l'arrêt de travail.**

Relevé de décisions de la réunion du 27 février 2006

Le départ de la manifestation du 7 mars à 14 heures 30

Début du cortège des organisations de jeunesse

Lieu de départ pour les organisations de salariés : angle rue Merly devant Décathlon.

Carré de tête : La banderole de tête portée par l'ensemble des organisations lycéennes, étudiantes et de salariés participantes.

Le trajet de la manifestation :

Jeanne d'Arc, boulevards de Strasbourg Monuments aux Morts, rue de Metz, rue Alsace Lorraine, Jeanne d'Arc voire Arnaud Bernard

Ordre du cortège :

Les organisations lycéennes et étudiantes :

à l'angle de Jeanne d'Arc

les organisations de salariés

- CGT, angle rue Merly (Décathlon)

- FO, en face rue des Chalets

- CFDT, rue Rancy

- CFTC,

- CFE-CGC

- UNSA

- FSU

- Solidaires